



## Universitätsbibliothek Paderborn

### **Exercices De Pieté Pour Tous Les Dimanches Et Les Fêtes Mobiles De l'Annee**

Contenant ce qu'il y a de plus instructif, & de plus interessant dans ces  
jours-là ; aec des Reflexions sur l'Epître, une Meditation sur l'Evangile de  
la Messe; & quelques Pratiques de pieté propres à toute forte de  
personnes

Depuis le Dimanche de la Resurrection de Nôtre-Seigneur, jusqu'a  
l'Octave de la Fête-Dieu

**Croiset, Jean**

**Lyon, 1725**

Privilege Du Roi.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52042](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52042)

---

PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra: SALUT. Nôtre bien amée la Veuve d'ANTOINE BOUDET, Libraire à Lyon, Nous ayant fait remontrer qu'elle fouhaiteroit continuer à faire imprimer & donner au public un Livre qui a pour titre: *Exercices de Pieté, pour tous les jours de l'Année, par le Pere CROISSET, de la Compagnie de JESUS*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de continuation de Privilège sur ce nécessaires: A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter ladite Exposante; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire réimprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de huit années consécutives, à compter du jour

ce contraires. CAR tel est nôtre plaisir.  
Donné à Paris le vingt-deuxième jour  
du mois d'Août, l'an de grace 1720. &  
de nôtre Regne le cinquième.

Par le Roi en son Conseil. FOUQUET.

*Registré sur le Registre No. 4. de la  
Communauté des Libraires & Imprimeurs  
de Paris, page 637. No. 685. confor-  
mément aux Reglemens, & notamment à  
l'Arrest du Conseil du 13. Août 1703. A  
Paris le 26. Août 1720.*

Signé, DELAULNE, Syndic.

EXERCICES